

SAINT-SERNIN INFO\$ - N° 45 -
JUIN 2018



SOMMAIRE

Editorial	1
Commissions communales	2
C.C.A.S.....	15
Bibliothèque	17
Vie associative.....	21
Etat-Civil	54
Au quotidien.....	55
Informations diverses	56
Appel au civisme	57

***Un grand merci à nos annonceurs
et à leur confiance.
Ils ont contribué à l'édition
et à la diffusion de ce bulletin.***





EDITORIAL

Le printemps toujours très attendu aura été bien bouleversé avec le froid revenu en mai et les événements du monde. Ensemble, après les pluies, nous entrons dans l'été, dans sa lumière et dans sa chaleur qui réconfortent.

Avec tous les élus, j'ai la joie de vous retrouver pour ce rendez-vous estival avant le temps des vacances pour les familles et les amis.

La vie municipale continue avec ses projets et les travaux courants de l'entretien des bâtiments, de la voirie... Elle se poursuit aussi avec la culture et l'accompagnement des enfants et des collégiens pour l'éducation à la citoyenneté.

Comme vous le savez maintenant, les commissions vous exposent leur activité dans leurs articles respectifs.

Nous tenons à renouveler notre attachement aux valeurs des Droits de l'Homme et du citoyen que les feux d'artifice du 14 juillet feront briller dans le ciel de Saint-Sernin, le :

dimanche 15 juillet 2018 à 22 heures

Esplanade du 14 Juillet

Avec tous les élus, je vous invite à retenir les mots du poème des collégiens qui écrivent les valeurs de la laïcité, des mots qui ravivent la confiance dans les jeunes générations.

Bon été à tous.

Le Maire, Max CHAZE

Bâtiments communaux

Les travaux réalisés

- Un paravent a été installé pour abriter la terrasse du commerce « Votre marché » du vent du nord.
- Un volet roulant a été installé à l'entrée de la grande salle de l'Espace « Michel Poudevigne ». Ce volet forme un sas pour protéger des courants d'air les places assises situées à proximité.
- Des rideaux ont été installés dans la salle d'évolution de l'école.

Les travaux en cours

- A la cantine : ouvrir un deuxième réfectoire dans l'ancienne mairie. En attente des devis des équipements.
- Devant l'école : tracer les cases de parking et poser des butes-roues.
- La fresque murale extérieure pour la bibliothèque : après présentation de deux projets au Conseil Municipal et aux responsables de la bibliothèque, c'est l'artiste KARPEG de Saint-Sernin qui a été retenu.
- La construction des garages et du parking a commencé au centre du village.
- Aménagement de l'ancienne salle polyvalente avec la salle de réunion et l'installation des rangements pour les associations.

Les projets

- Devant l'ancienne salle polyvalente, un espace paysager sera réalisé et à proximité sera installé le plateau sportif demandé par les enfants du Conseil Municipal des Enfants.
- L'installation d'un paravent au jeu de boules de l'espace « Michel Poudevigne ».
- Engager la mise en sécurité de l'école.

Tous les travaux d'aménagement sont réalisés avec le souci de favoriser les meilleures conditions de rencontre... les bâtiments aussi contribuent au bien vivre ensemble.

Luc DURAND

Voirie

Voirie 2018

Plusieurs voiries seront impactées par l'enfouissement du réseau électrique (chemins des Mazes, du Mas de Géala et du Grazel).

Réseau ADN (Ardèche Drôme Numérique) : les travaux ont commencé rue des Droits-de-l'Homme, rue du Bariol, rue de Saint-Paul et route de Lachapelle.

Les autres voiries seront entretenues par la réfection de la bande de roulement en bicouche ou en emploi partiel.

Le chemin de Touroulet, une partie du chemin des Tuileries, le chemin des Fraysses, l'avenue du Vinobre et l'ancienne Route Départementale n° 104 sont devenus des voiries d'intérêts communautaires.

En projet et en attente de subvention par le Département, création de trottoir et d'un plateau traversant sécurisé quartier La Rande.

Sécurité

La réalisation d'un trottoir route du Janicou est terminée ; remerciements aux riverains pour leur patience et la gêne occasionnée pendant la durée des travaux. Satisfaction des usagers du trottoir.



La pose de panneaux 30 km/h et la création de ralentisseurs sur les voiries communales sont à l'étude.

Voie verte

Pour le projet de voie douce sur l'ancienne voie ferrée entre Saint-Sernin, Lachapelle-sous-Aubenas et Vinezac (environ 9 km), les travaux débiteront à l'automne 2018 pour une utilisation en 2019.

***Nous attendons 2020
pour que la Communauté
des Gorges de l'Ardèche
relie Vogüé à Saint-Sernin.***

Claude IMBERT

Urbanisme

Période du 1^{er} décembre 2017 au 31 mai 2018 :

- Demandes de Certificats d'Urbanisme : 16
- Demandes de permis de construire : 15
- Déclarations préalables : 23
- Demandes de modification de permis de construire : 3

Commission Réseaux numériques Site Internet



Les travaux concernant la fibre optique sont en cours dans le centre du village et entre Saint-Sernin et Saint-Etienne-de-Fontbellon.

Ils ont commencé rue des Droits-de-l'Homme et vont se poursuivre rue du Bariol et rue Saint-Paul, pour tout ce qui est enfouissement du réseau.



Après ce sera en aérien en utilisant les poteaux existants en fonction des possibilités et de l'état de ces poteaux.

Encore un peu de patience pour avoir un internet digne de ce nom.

Pour plus de renseignements, un outil d'éligibilité « A quand la fibre chez moi ? » est mis en ligne par le Syndicat ADN, qui permet de suivre le déploiement du réseau public de fibre optique ADN sur son territoire.

A l'aide de son adresse postale, l'utilisateur peut maintenant connaître la programmation du déploiement sur son secteur et être tenu informé par mail à chaque nouvelle étape du déploiement :

- lancement de la consultation pour choisir les entreprises qui seront en charge des travaux,
- lancement des études,
- passage en phase travaux,
- arrivée des opérateurs,
- et enfin ouverture des services.

Ce nouvel outil sera l'outil principal d'information du Syndicat à destination du grand public.

Rendez-vous sur le site :

<http://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>.

Jacques SARTRE



BARTHE & Fils
Matériaux

Vente de matériaux de construction

Quartier les Sagnes - 07200 ST MAURICE D'ARDECHE

04 75 37 71 10

S.I.A.E.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Le nouveau marché à bons de commandes (branchements eau potable, assainissement) a été attribué à l'entreprise AUDOUARD de Lavilledieu.

Sur Saint-Etienne-de-Fontbellon, les travaux d'eau potable et d'assainissement des quartiers des Moulines et à proximité du ruisseau du Saint Large réalisés par l'entreprise EUROVIA ont été réceptionnés.

Les riverains peuvent se raccorder au réseau d'assainissement collectif.

Les travaux des quartiers de Ferrières et de Saint-Louis réalisés par l'entreprise LEYRIS sont terminés mais non réceptionnés.

Le bureau d'études NALDEO travaille sur le projet d'assainissement collectif du quartier de la Ribeyrasse ; avant le début des travaux, les abonnés concernés par ce chantier seront invités à une réunion d'information.

Ces travaux pourraient débuter à l'automne 2018.

A Saint-Sernin, l'entreprise LEYRIS a réalisé des travaux d'adduction d'eau en mars et avril dans le quartier du Janicou.

Le budget primitif 2018 et le compte administratif 2017 ont été approuvés par le comité syndical.

A compter du 1^{er} janvier 2019, les relevés des compteurs auront lieu en janvier et en juillet. Le prochain relevé se fera en octobre 2018 et le suivant en janvier 2019. Lors de l'envoi de la prochaine facture une notice explicative apportera toutes les précisions à tous les abonnés.

Le S.I.A.E. a passé une convention avec les maires des communes de Saint-Etienne-de-Fontbellon et de Saint-Sernin pour la prise en charge par le syndicat des contrôles des hydrants défense incendie dans les deux communes (D.E.C.I.). Depuis le 1^{er} avril 2018, le règlement des dégrèvements est supprimé ; pour les demandes de dégrèvement le S.I.A.E. applique le décret du 24 septembre 2012.

Le bureau d'études NALDEO prépare la mise à jour des zonages d'assainissement des communes de Saint-Etienne-de-Fontbellon et de Saint-Sernin.



Le Bourdary

Le syndicat mixte du Bourdary, au titre de la loi sur l'eau, a demandé l'autorisation de construction d'une nouvelle station d'épuration intercommunale pour traiter les effluents des communes d'Aubenas, Saint-Didier-sous-Aubenas, Saint-Sernin, Saint-Etienne-de-Fontbellon et Mercuer.

La création de cette nouvelle station d'épuration à Bourdary sur une parcelle voisine de la station actuelle sur la commune de Saint-Etienne-de-Fontbellon traitera les effluents domestiques et industriels des cinq communes. Sa capacité pourra atteindre 47 000 EH (Equivalent Habitant) par temps de pluie. Elle sera dotée d'un traitement du phosphore et de l'azote, d'un traitement bactériologique par ultra-violets (UV), d'une zone de dépotage pour les matières de vidange, d'une unité de méthanisation pour digérer les boues et les graisses. Le bio-méthane produit sera injecté dans le réseau GRDF.

Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable au projet. Le permis de construire a été accordé. La phase préparation et démarrage des travaux pourront s'engager au premier semestre 2019 suite à l'attribution du marché de travaux en fin 2018.

Benoît DEVOS

Les réseaux électriques



L'exploitant ENEDIS (ex ERDF) procédera à l'enfouissement du réseau HTA (20kV) sur les quartiers :

- Les Mazes
- Mas de Géala
- Le Grazel en cours d'année



Une information sera diffusée aux personnes concernées dès la date retenue du démarrage du chantier.

Lors du Conseil Municipal du 26 mars, une délibération a été votée concernant le transfert de compétence au S.D.E. 07 de l'éclairage public sur le territoire de notre commune.

Cette compétence, ayant une durée de 6 années, permettra de faire des économies sur les consommations électriques, les investissements, la maintenance et de finaliser la réalisation de l'ensemble des points d'éclairage en définition LED.



Benoît DEVOS 7

Commission Culture

LA CULTURE A L'ECOLE

Le théâtre

Tous les enfants de l'école primaire de Saint-Sernin, accompagnés par leurs enseignants Stéphane Dumoutier (directeur), Aurélie Moulin, Christine Aulagnier, ont suivi avec une attention joyeuse le spectacle « Parallépipède » présenté par le théâtre de Privas à la salle culturelle. A partir du texte de Sébastien Johanniez « Vampires, cartable et poésie », les acteurs Sébastien Johanniez et Laura Tejada font vivre l'enchantement des enfants qui vont à l'école, se rencontrent et découvrent l'exigence des relations humaines et leur beauté.

Les élèves de Saint-Sernin ont partagé ce moment de théâtre avec les élèves de Vagnas et leurs enseignants dans une même émotion et un grand enthousiasme...

Une rencontre pour éveiller la conscience des enfants à la beauté de la vie.



La visite du Conseil Départemental

Les élèves de CM1 et CM2, accompagnés par le Directeur, Stéphane Dumoutier ont découvert le vendredi 4 mai 2018 le Conseil Départemental. Laurence Allefresde, chargée de la citoyenneté, accueille les enfants en présence de Max Chaze, maire de la commune et conseiller départemental, en charge des bâtiments ; les enfants installés dans les fauteuils de l'assemblée départementale dialoguent avec intérêt et attention avec Laurence Allefresde qui leur fait découvrir le rôle du conseil départemental dans les domaines de la culture et de l'éducation, du développement économique et de l'environnement ; les enfants du conseil municipal des enfants expriment à leur tour leur expérience citoyenne.

Les enfants sont reçus par le président Laurent Ughetto, et autour de son fauteuil ils se rassemblent pour ce précieux moment républicain et fraternel.



La culture dans la commune

La commission « Culture » a présenté en février 2018 le spectacle d'acrobatie « Bankal ». Dimanche 4 février, invitée par la Commission Culture du Conseil Municipal de Saint-Sernin, en partenariat avec « la Cascade », la compagnie « Puéril Péril » présente à l'Espace « Michel Poudevigne », le spectacle « Bankal ». Devant les nombreux enfants, les deux acrobates évoluent dans l'agencement des tabourets superposés et gravis, sur une roue, dans des équilibres aussi fragiles que surprenants ; tous les participants, adultes et enfants, ont vibré dans l'admiration des corps en mouvement et de la superbe complicité des acrobates souvent riieuse et toujours maîtrisée. Ronan Duée et Dorian Le Chaux ont donné une belle leçon de vie où au-delà de toute instabilité et de tout risque de chute, se cherche inlassablement l'équilibre.



Deux journées de musique ont été présentées :
« Les Musicales » de Saint-Sernin au mois de mars 2018.

• **Le vendredi de musique :
concert lecture Schumann**

Elodie Howson au piano et Lise Pechenart au violoncelle, avec Christian Therme, récitant, invitent les participants à entendre la musique de Clara et Robert Schumann les mots de leurs lettres et de leur journal.

De la musique et des mots pour donner à sentir et à entendre leur intimité amoureuse, leurs exaltations et leurs tensions, leur quête inlassable de l'autre. Par la musique et les textes dits, tous ont vibré dans l'émotion sensible de la beauté de la vie.



• **Le samedi de musique**

Le Carnaval des animaux, joué par Elodie Howson au piano et Estelle Harbulot au violon, avec le texte – poème de Francis Blanche, dit par Claudine Massot – a réuni toutes les générations. Cet après-midi de musique a enchanté les enfants émerveillés par l'évocation amusée et heureuse des animaux venus aussi nous parler des hommes.

Le soir les musiciennes au piano, au violon et au violoncelle, en duo et en trio ont joué pour un public nombreux et enthousiaste, les œuvres de Rachmaninov et Bartok. Tous les cœurs ont vibré dans la beauté bouleversante de la nostalgie de l'exil et de ce



désir de liberté que rien ne peut empêcher. La commission culture remercie les musiciennes et les récitants pour ces moments de musique et d'humanité partagée

Au mois de mai 2018, dans le cadre des « Nouvelles Envolées », le théâtre de Privas a présenté « Des Fourmis dans les mains ».

Laurent Fellot et Damien Durieux, en duo, présentent leur spectacle musical. Laurent Fellot, auteur-compositeur, tour à tour conte et chante l'enfance, l'Amour, le Père, la Liberté – la voix et la contrebasse dialoguent avec le piano et la voix de Damien Durieux dans une intense vibration qui fait danser le public.



L'atelier philo poursuit ses rencontres avec les participants nombreux et achève le cycle sur le Respect.

La réflexion conduite est ouverte à tous dans le souci d'accompagner chacun dans la compréhension de notre monde et de notre humanité trop souvent mutilée.

***Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la mairie :
04 75 35 03 10 ou au 06 85 19 91 92***

Les prochains rendez-vous au Centre Culturel

- **Jeudi 27 septembre 2018** : conférence Philippe Meirieu : « Eduquer après les attentats » à 20 h 30 au Centre Culturel.
- **Samedi 13 octobre 2018 à 20 h 30** : concert de la chorale d'Alba : « Grande guerre Petites gens » organisé en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques.
- **Vendredi 19 octobre 2018 à 20 h**, en partenariat avec la Comédie de Valence « Cent mètres Papillon » – idée originale et texte de Maxime Taffanel.

Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants se réunit régulièrement.

Trois séances ont été organisées avec la comédienne Chloé Hervieux (compagnie « L'Entière Compagnie ») pour un atelier d'expression et d'écriture sur la guerre et sur la paix ; à ces séances tous les enfants de CM1 et CM2 ont été invités, deux ont participé.

Voici le texte préparé et écrit que les enfants ont lu le jour de la commémoration le 8 mai :

• **Les enfants disent ce qu'est la Paix :**

*Nous ne voulons pas de richesses
Nous voulons la Paix et l'Amour
Il n'y a pas d'autre bonheur que la Paix
La tolérance est une vertu qui rend la Paix possible*

*La Paix n'a pas de frontière
L'espoir est le pilier du monde*

*Plusieurs personnes sont heureuses grâce à la Paix
Avec l'Amitié, on ne trouve que du bonheur
Il n'y a pas de Paix sans le respect*

*Paix P..... : PARADIS
A..... : AMOUR
I..... : INNOCENT
X..... : Xavier, Amine, Mohamed, Enzo, Mickaël sont tous égaux*

Dans le pays de la Paix

*Les enfants rient
Tout est bonheur
Dans mon village, les enfants
écoutent la musique
Dans mon pays, on s'amuse
et les gens circulent librement*

Dans le pays de la guerre

*Là-bas, ils s'enfuient
Tout est malheur
Les enfants entendent le bruit des fusils
Dans le pays de la guerre,
on trouve des ruses
et c'est l'enfermement*

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont présenté leur conseil lors de la visite du Conseil Départemental

Le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil Citoyen

DANS LA VIE MUNICIPALE

Les enfants élus du Conseil Municipal des Enfants et les collégiens du Conseil Citoyen ont participé aux vœux du Maire en présentant leurs projets et leurs rencontres.



Les enfants du Conseil Municipal des Enfants et les collégiens du Conseil Citoyen ont exprimé le jour de la commémoration du 8 mai leur refus de la guerre et leur volonté de paix pour un monde plus fraternel.

Le Conseil Citoyen

Les collégiens ont rencontré le député Fabrice Brun.

Vendredi 2 février, invité par les participants au Conseil Citoyen, sous la responsabilité de l'Adjointe à la Culture, Josette Therme, le député, Fabrice Brun, est venu à Saint-Sernin pour un moment de citoyenneté. Aux questions préparées par les collégiens sur la fonction du député, sur la distinction et le lien de la démocratie représentative et de la démocratie participative, sur les différents champs d'action dans la circonscription pour l'élu national, le député a apporté les éclairages nécessaires à la compréhension des institutions démocratiques et des valeurs de la république pour les jeunes citoyens.

Ils ont confirmé leur attention et leur intérêt par ce dialogue engagé avec le député qui propose de le poursuivre avec eux. Cette rencontre montre combien les adolescents attendent des adultes leur accompagnement pour l'apprentissage de la citoyenneté par l'éveil des consciences. A cette attente, le député, Fabrice Brun a remarquablement répondu.



Les collégiens ont participé au concours organisé par la Fédération des Œuvres Laïques « Racontez-moi la laïcité ! Laïcité j'écris ton nom » accompagnés par Christian Therme, ils ont composé le récit pour dire les valeurs qui fondent la laïcité.

A ce récit, ils ont donné le titre « Exil » et ils ont composé le poème écrit à partir du texte d'Eluard « Liberté » présenté à la dernière page du bulletin. Le jury a validé le récit présenté par les élèves du collège Roqua d'Aubenas pour sa publication et son illustration. Mais la Fédération des Œuvres Laïques a tenu à marquer l'intérêt et « la valeur » du récit élaboré par les collégiens en le publiant sur le site Internet et dans le journal *Envol*.

Les collégiens ont fait la visite du Conseil Départemental.

Les collégiens du Conseil Citoyen ont été reçus par les élus départementaux le mercredi 16 mai 2018, Laurence Allefresde, Max Chaze et Sandrine Chareyre. Accueillis dans la salle du conseil – chacun pour un moment assis sur le fauteuil de l'élu, tous découvrent comme ledit Loukas les différentes actions pour l'éducation et la jeunesse, pour l'aide sociale, pour les bâtiments et les collèges, pour la protection de l'environnement et la sécurité avec les pompiers. Les collégiens découvrent comment se déroulent les débats, souligne Loukas. Margot montre l'intérêt de la visite qui leur a permis de mieux comprendre l'action des élus pour favoriser les meilleures conditions de vie dans le bassin albenassien et dans le département de l'Ardèche.

Le Président reçoit dans son bureau les collégiens honorés et peut-être invités à poursuivre cette magnifique voie démocratique. Tous disent que cette journée est « super ». Superbe journée aussi pour les nombreux élus municipaux qui ont accompagné les collégiens dans cet après-midi de la citoyenneté qui ravive l'attachement aux valeurs de la démocratie.



Les collégiens veulent remercier les accompagnateurs pour ce moment de vie citoyenne.

Commission Ecole / Cantine / Garderie

Cantine scolaire

Les repas servis par Plein Sud Restauration continuent à nous donner entière satisfaction. La commission « Cantine » se réunit régulièrement et nous permet d'améliorer les propositions en accord avec la diététicienne. Le nombre d'enfants inscrits à la cantine étant en constante augmentation, nous envisageons pour la rentrée de septembre 2018 la création d'une deuxième salle de repas ainsi qu'un office pour la réception des repas. Cet espace sera réservé aux enfants des maternelles qui pourront se restaurer dans de meilleures conditions.

Travaux

- Les volets rideaux de la classe de M^{me} Grangeon ont été changés. Les rideaux de la salle d'évolution ont été installés pour protéger de la chaleur.
- L'éclairage à LED a remplacé l'éclairage traditionnel.
- Les cases de parking ont été matérialisées rue des Ecoles à la demande des parents.
- Des butes-roues seront installés pour que le nez des véhicules n'empiète pas sur le trottoir.
- L'accès côté garderie sera sécurisé par une porte d'entrée avec visiophone et gâche électrique (rue des Droits-de-l'Homme). Côté rue des Ecoles, un portail, un portillon et des grilles seront installés afin de sécuriser entièrement l'accès de l'école.

Nicole LOYET



Z.I RIPOTIER
AV. JEAN MONNET
07200 AUBENAS

TOUJOURS UN
COURANT D'AVANCE...

Tél : 04 75 35 50 95
www.cge-distribution.com

C.C.A.S.

Samedi 13 janvier 2018 s'est tenu le traditionnel repas des aînés dans notre salle polyvalente « Michel Poudevigne ».

Le repas servi par le traiteur Abrines nous a permis de nous retrouver et de passer une excellente journée.



Voyage du CCAS

Le voyage est en préparation, il aura lieu **le vendredi 21 septembre 2018**, en dehors des périodes de grande affluence et de fortes chaleurs, en direction d'Aix-en-Provence.

Nicole LOYET



La Potée Fleurie
J A R D I N E R I E

jardinerielapoteefleurie.fr

07200 Lachapelle sous Aubenas
Tél. 04 75 93 11 47
lapoteefleurie@wanadoo.fr

Bibliothèque Municipale

Nouveaux horaires

Lundi de 16 h 30 à 17 h 30.

Mardi de 9 h 30 à 11 h.

Jeudi de 16 h 45 à 17 h 45.

Vendredi de 16 h à 18 h 30.

Samedi de 10 h à 12 h.

Vacances scolaires

Mardi de 9 h 30 à 11 h 30.

Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Pour les scolaires : jeudi semaine impaire

(matin : maternelles et après-midi : primaires)

La cotisation reste inchangée à 9 Euros par an et par famille, et toujours la gratuité pour les moins de 18 ans. **Et en plus de la presse en ligne, maintenant c'est les livres et la musique en ligne que nos abonnés ont le plaisir de retrouver depuis leur ordinateur ou tablette personnels... tout ça bien sûr compris dans l'abonnement annuel...**

Un ordinateur avec l'accès à Internet est disponible à la bibliothèque.

Nous vous attendons donc avec plaisir toujours plus nombreux dans notre belle bibliothèque !

Les enfants de l'école, accompagnés de leurs enseignants, sont accueillis le jeudi à la bibliothèque pour choisir un ouvrage. Les bénévoles proposent des animations variées (kamishibaï, lectures, contes, lectures bilingues, lectures à deux voix...), pour partager leur plaisir du livre et de la lecture.

POUR PETITS ET GRANDS, DES ANIMATIONS SONT PROGRAMMEES TRES REGULIEREMENT

– Temps géologiques

Mercredi 14 février, les enfants avaient rendez-vous avec Maryse Aymes, pour un voyage à travers les temps géologiques... Dinosaures, fossiles et histoire ont agrémenté l'intervention, et après le goûter, les enfants ont eu le plaisir de repartir avec leur fossile, modelé de leurs propres mains !



– Carnaval

Mercredi 21 février, les enfants ont passé une après-midi ludique sur le thème du carnaval. Les enfants, vêtus de leurs costumes préférés ont été accueillis dans les locaux pour participer à des animations et à un goûter, auxquels se sont joints les plus jeunes après leur sieste. Une après-midi tout en couleurs !



– Les p'tits artistes



Mercredi 11 avril, les p'tits artistes avaient rendez-vous avec Karpeg, notre peintre du village, pour apprendre à peindre sur une belle toile, un sujet précis avec des techniques précises. Et bien sûr, chacun, chacune a eu la fierté de repartir avec son œuvre à la maison !

– Soirée Henri Klinz

Le samedi 20 avril, l'ancien gendarme, et survivant de la tuerie du 24 octobre 1977, Henri Klinz est venu nous parler de son livre « Mon témoignage sur l'affaire Conty ». Il a su captiver le public présent.



– Paroles en festival à Saint-Sernin !

Pour notre première participation à « Paroles en festival », le festival de conte en Ardèche, le 26 mai, nous avons eu le plaisir de recevoir France Léa...

Le public a été charmé par son spectacle « Rien de trop ».

Elle est à la fois conteuse, chanteuse humoriste, elle porte sur le monde un regard enchanteur et juste.

– Prochaines animations au Centre Culturel

- Vendredi 5 octobre 2018 à 20 h 30 : soirée Accordéon avec Jean-Marie Lacroix et les élèves de l'école de musique.
- Jeudi 15 novembre 2018 à 20 h 30 : film documentaire avec « Les sentiers du Doc », « J'ai rencontré un pays » Jean Ferrat.
- Samedi 8 décembre 2018 à partir de 14 h 30 : rencontre avec des auteurs.



LES RENDEZ-VOUS MENSUELS

– **Livres et sieste / livret sieste** : un jeudi par mois pendant l'année scolaire.

– **La Petite Bibli** : un rendez-vous mensuel pour les tout-petits.

Le bibliobus et le musibus continuent de passer deux fois par an, et il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Le bibliobus est passé le 24 mai, et plus de 500 livres ont été échangés...

La navette continue de nous servir six fois par an pour nos réservations, la prochaine passera le 30 août...

Nous avons une pensée particulière pour Solange Marnas décédée le 25 mai 2018. Solange a été pendant plusieurs années responsable de la Bibliothèque Municipale partageant volontiers son amour des livres ; elle a donné beaucoup de son temps pour la Bibliothèque.

*En cette fin d'année scolaire,
nous vous souhaitons un bel été « ensoleillé » si possible !!!*

BONNE LECTURE ET BONNES VACANCES A TOUS

*Pour l'équipe des bénévoles,
Christiane ALEYSSON et Christine DUMAS*

Poursuite des soirées sur l'histoire du village

Le vendredi 23 mars 2018, plus de 80 personnes étaient présentes à la soirée organisée par les passionnés d'histoire.

Marie-Jo Chastagnier nous a fait découvrir le quartier des Chambons méconnu de la plupart des Saint-Serninois.

Jean-Paul Mathon nous a présenté l'histoire du quartier des Sagniers.

Roger Marconnet et Bernard Hofmann ont évoqué la période de la deuxième guerre mondiale dans notre village :

- **Les juifs accueillis et cachés.**
- **La vierge de Boulogne qui a traversé notre village le jour du mitraillage du train par les anglais.**

Plusieurs personnes sont intervenues et ont témoigné de leurs souvenirs : **Léopold Debanne, Paul Moulin, Yves Gauthier, André Blaye.**

PROJET À VENIR

Max CHAZE a proposé de nous retrouver sur le thème de la série télévisée « Les cinq dernières minutes » de Claude Loursais que Raymond Souplex a tourné pour la dernière fois. Le film a été tourné en Ardèche et de nombreuses séquences ont été filmées à la Vivacoop.



Cette soirée est programmée le vendredi 12 octobre 2018 au Centre Culturel. La création et l'histoire de la Vivacoop seront présentées. Tous les témoignages d'agriculteurs, salariés, saisonniers seront les bienvenus. Quelques images du film « Un gros pépin dans le chasselas » viendront clore cette soirée.

Marie-Jo, Roger, Jean-Paul et Bernard travaillent actuellement sur un projet signalétique de notre commune (pose de panneaux) à partir des cartes postales anciennes.

Les « passionnés » d'histoire

Sou des Ecoles

Ce premier semestre 2018 a été riche en manifestations

Le concours de belote a attiré une quarantaine d'équipes alors que le loto faisait salle comble. Le bilan est pourtant mitigé : malgré la motivation et l'énergie de l'équipe présente, l'organisation a souffert du manque de bénévoles.

Le Kid's Troc a, une fois de plus, rencontré un grand succès malgré une météo incertaine. Merci aux exposantes et aux visiteurs de nous faire toujours confiance !

Cette année encore, quelques parents bénévoles ont décidé de revêtir leur costume d'acteur pour proposer un spectacle adapté du « Parfum de la carotte » d'Arnaud Demuynck. Plusieurs heures (de franche rigolade !) auront été nécessaires pour répéter cette adaptation et réaliser un décor sylvestre très réaliste. La salle, comble, a été enchantée par cette parenthèse musicale. A la fin du spectacle, chacun a pu goûter le « cake d'amabilité » de M. Lapin.

Pour la deuxième année consécutive, une opération chocolats en partenariat avec Jeff de Bruges a été proposée aux parents. Même si les bénéfiques restent moindres, cela reste positif.

Le 1^{er} mai, la 3^e Foire aux Plantes s'est tenue devant la boulangerie. Nous avons malheureusement, cette année encore, manqué de muguet (malgré une commande plus importante). Merci pour votre participation !!! Un grand merci à Lucie pour nous avoir accueillis devant sa boulangerie et à Bernard, de la Potée Fleurie, pour son partenariat et son efficacité.

Pour accompagner les CM2 dans leur future vie de collégiens, Le Sou des Ecoles offre à tous une calculatrice.

Pour clore cette année scolaire, place à la fête de l'école, avec l'incontournable spectacle des enfants (concocté avec l'aide de l'intervenante musique Elodie Howson) et le tirage de la tombola.

A l'heure où nous écrivons cet article, elle n'a pas encore eu lieu et nous ne savons pas encore si nous pourrions proposer la kermesse aux enfants. En effet, nous devons faire face à une pénurie de bénévoles. Un appel a été lancé aux parents et nous espérons qu'il sera entendu pour proposer une belle kermesse aux enfants.

Puis terminons sur une note gourmande avec le repas version « Auberge Espagnole » concocté par les parents.

Nous souhaitons remercier tous les parents qui ont donné de leur temps tout au long de l'année afin que toutes ces manifestations soient possibles. Grâce à leur implication, les classes ont pu bénéficier du budget promis en début d'année (1 300 € par classe et 2 000€ pour la classe découverte, soit un total de 8 500 €).

A la rentrée prochaine, l'équipe va encore voir son effectif diminuer avec le départ de 3 parents (leur enfant entrant en 6^e à la rentrée prochaine). Nous les remercions très chaleureusement pour leur investissement pendant de nombreuses années et leur souhaitons le meilleur pour les années futures.

L'Association est menacée... Le manque de bénévoles à la rentrée prochaine pourrait entraîner la dissolution de l'Association. Cela aurait pour conséquence la disparition de sorties culturelles et sportives, de la classe de neige, de l'achat de fournitures et de livres, etc... que le Sou finançait jusqu'alors. Nous comptons sur le soutien et la participation d'un plus grand nombre de parents dès septembre pour faire en sorte que nos enfants puissent profiter de ces avantages encore de nombreuses années. La première assemblée générale sera décisive...

*Dans l'attente de vous retrouver dès la rentrée prochaine, nous vous souhaitons un agréable été en famille !!
Les membres du Sou des Ecoles*



SIMAC design
Lyon - Aubenas - Montélimar - Le Puy

CARRELAGES • BAINS & PIERRES • MENUISERIES

Le Magasin Showroom de Saint-Sernin vous propose un grand choix de matériaux pour vos constructions. Spécialiste de la pierre naturelle, une large gamme est présente dans notre magasin, nos pierres sont sélectionnées pour leur authenticité, leur qualité et leur durée dans le temps.

SIMAC 07 • Route d'Alès • 07200 SAINT SERVIN
Tél. 04 75 93 13 93 • Fax 04 75 93 11 75 • Email : simac07@wanadoo.fr

www.editions-pionat.com

Ça Bouge

UNE NOUVELLE ASSOCIATION
VIENT DE NAÎTRE A SAINT-SERNIN

A SAINT-SERNIN

**Elle a pour ambition
d'animer le village
en organisant diverses
animations festives,
sportives et culturelles
dans un esprit de convivialité,
d'amitié et de partage.**

*Vous êtes cordialement
invités à nous rejoindre selon
votre énergie, votre temps, etc..*

*Des réunions régulières sont
organisées en mairie
(siège social de l'association).*

*Un grand merci à l'ensemble de la municipalité pour son aide concrète,
précieuse et toujours sympathique à notre association.*



Le bureau

CONCOURS

Un logo de l'association sera créé par les enfants de l'école de Saint-Sernin. Le plus joli logo sera choisi par un jury composé de M. le Directeur de l'École de Saint-Sernin, des enseignants, de M. Max Chaze et du bureau de l'Association « Ça bouge à Saint-Sernin ». Il sera primé lors d'un goûter offert aux enfants et aux enseignants par l'Association **Tous à Vos Crayons...**

Le bureau

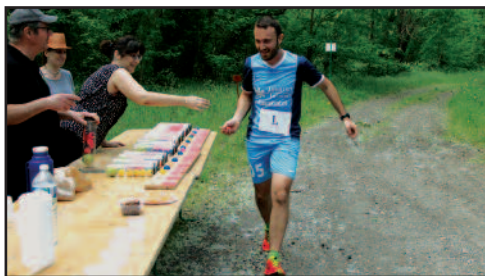
MARRE A TON TOUR

6^e édition réussie pour le « Marre à Ton Tour » de Saint-Sernin. Sous l'impulsion de la nouvelle équipe « Ça bouge à Saint-Sernin », cette manifestation originale et sportive a rassemblé le dimanche 6 mai 2018 une centaine de participants encadrés par une vingtaine de bénévoles sur les trois épreuves proposées :

- 42 KM en relais par équipe pour les adultes
- 2 fois 1 KM pour les jeunes de 10 à 15 ans
- Randonnée jusqu'au Mont Vinobre

Avec jeux pour les petits, buvette, repas pour prolonger la convivialité et ce avec le soutien de la Municipalité, des commerces du village (boulangerie « L'Epi Ardéchois », épicerie « Votre Marché », pépinière « La Potée Fleurie »), de la Fédération des Foyers Ruraux et aussi et surtout de Pascal François, cheville ouvrière de cette manifestation.

Tout a contribué à passer un excellent moment autour d'une vraie pratique sportive de loisir. A l'année prochaine...



PROCHAINES MANIFESTATIONS

organisées par
« Ça bouge à Saint-Sernin » :

BROCANTE VIDE-GRENIER

A eu lieu le dimanche 17 juin 2018 à partir de 6 h dans le centre du village.

FÊTE DU 14 JUILLET

qui aura lieu le 15 juillet, place de la Gare, avec animation musicale et apéritive à partir de 18 h, feux d'artifice tirés par la municipalité, bal.

*A bientôt à tous,
l'équipe de « Ça bouge à Saint-Sernin »*

ÇA BOUGE A SAINT-SERNIN

Association Loi 1901

Mairie - 07200 SAINT-SERNIN - Tél. 06 51 71 43 71



Alibi

*Prothésiste ongulaire... gel, résine
Vernis permanent
Professionnel de l'extension de cils
Cil à cil - Volume russe
Kératothérapie - Spécialiste de la peau
Massage bien-être
Soins du corps
...*

Sylvia / Sur rendez-vous du lundi au samedi
2 place de la mairie - 07200 Saint Sernin / tel : 06 88 42 65 12
f sylvialibi / alibi07@orange.fr
<http://extensiondecil-ardeche.com>

A.S.P.T.T. Sud Ardèche

ASPTT SUD ARDÈCHE

Tél. 04 75 93 48 48

Mail : asptt.sударdeche@gmail.com

Site internet : <http://sударdeche.asptt.com/>

Secrétariat ouvert le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h.

ASPTT SUD ARDECHE, du sport pour tous

Le TAI JI QUAN

Issu des plus anciennes traditions chinoises, le Tai Ji Quan est à la fois une gymnastique de santé, une technique de relaxation et un art martial. Il s'effectue en mouvements lents, fluides et naturels qui détendent et renforcent le corps et l'esprit, améliorant notamment l'équilibre et la coordination ; il convient à tout le monde, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Le QI GONG

Art énergétique basé sur les principes de la médecine traditionnelle chinoise, le Qi Gong (littéralement, travail de l'énergie) a pour objectif de renforcer et d'assouplir le corps, d'améliorer les fonctions de l'organisme, participant ainsi à l'entretien de la santé.

Il favorise le calme, la concentration et l'équilibre, diminue les tensions, tant physiques qu'émotionnelles. La respiration (naturelle) se ralentit progressivement.

Sa pratique, constituée de mouvements lents et diversifiés, est accessible à tous (pas d'âge limite, pas de condition physique particulière, convient aussi aux femmes enceintes).

Des massages et automassages complètent cette mise en action de l'énergie.

• **Mardi de 19 h 45 à 20 h 45**

• **Samedi de 9 h à 10 h**

Contact : Laurent TRINIDAD 06 28 34 00 16

SELF DEFENSE (à partir de 15 ans)

Pour toutes et tous : apprenez à vous défendre.

Le lundi et le jeudi de 20 h à 22 h

Contact : Hervé MAISSON 06 29 97 76 79

JUDO (baby judo à partir de 4 ans : mercredi 15 h/16 h)

Débutants : mercredi 16 h/17 h et vendredi : 17 h/18 h

Confirmés : mercredi 17 h/18 h et vendredi 18 h/19 h

Ados/adultes : samedi de 14 h à 16 h

JUJITSU

- Mercredi de 18 h à 19 h

*Contact : Christian PIGHI 07 79 49 31 27
ou Joël LEMAIRE 06 27 74 96 08*

KENJUTSU (ados adultes)

- Mercredi et vendredi : 19 h/20 h
- Samedi : 10 h/12 h

Contact : Francis TOULZA au 07 68 67 09 24

YOGA : 2 séances de découverte gratuites

- Lundi de 17 h à 18 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 45
- Mardi de 17 h à 18 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 45
- Mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 10 h 15 et de 10 h 30 à 11 h 45

*Contact : Monique FAYOLLE au 04.75.35.59.77
ou ASPTT*

PÉTANQUE : pour tout public en loisir ou en compétition

La pétanque se pratique sur la place de la cave coopérative à Saint-Etienne-de-Fontbellon. Peut également avoir lieu à l'espace sportif « Michel Poudevigne » (terrain couvert) à condition d'être titulaire d'une licence ou d'une carte de sociétaire.

*Contact : Félix ALTOBELLI : 06 82 60 99 74
ou ASPTT*

SQUASH : ouvert à tous

La salle est accessible de 8 h à 22 h tous les jours de la semaine.
Un tableau de réservation du cours est à votre disposition.
L'adhésion à l'ASPTT est obligatoire pour chaque joueur.
Jetons pour l'éclairage de la salle : 8 Euros ou 60 Euros les 10.

Contact : ASPTT

BALL TRAP : public adulte

Les entraînements ont lieu à Lavilledieu.

*Contact : Jean-Paul RANCHON au 04 75 93 59 38
ou 06 72 78 20 14*

*Le Président,
Christian RESSAYRE*

Elastic 2000 FFEPMM GYM

Une autre année se termine ; dernier cours mercredi 14 juin notre repas de fin d'année sous forme « d'auberge espagnole » a eu lieu le mercredi 6 juin.

La matinée sportive du 28 janvier a connu un vif succès et nous remercions les trois intervenants Sylvie pour la Zumba, Yannick pour le Cardio et Marieke pour le Gainage et Stretching. A renouveler.



Matinée sportive du 28 janvier 2018

Reprise prévue le lundi 10 septembre 2018 à 18 h 30.

PLANNING DE LA RENTREE :

deux cours de GYM TONIQUE proposés avec :

- **Lundi de 18 h 30 à 19 h 30 GYM TONIQUE** (Cardio boxing , Interval-training, Ballon suisse, Pilâte, Cuisse Abdos-Fessiers, Gainage) avec Marieke.
 - **Mercredi de 20 h à 21 h GYM TONIQUE** (Step-Sculpt, Fit Box Kick, Abdos /Gainage Intensif et Actif, Bodytonic, Interval-training) avec Stéphanie
- Matériel fourni et disponible en salle.



Les inscriptions se feront lors de la reprise des cours à partir du 10 septembre 2018. Nous vous attendons nombreux et motivés, ambiance assurée, les 2 premiers cours sont offerts. Alors, pensez dès maintenant au certificat médical. **Rappel : ELASTIC 2000 est partenaire de la carte MRA (réduction de 30 Euros).** Nous remercions vivement nos deux animatrices Stéphanie et Marieke pour leur dynamisme, et nos adhérents pour leur bonne humeur et leur assiduité.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Isabelle OLLIER, présidente : 06 99 01 45 29

Lydie HILAIRE, trésorière : 04 75 93 77 23

Stéphanie : 04 75 37 02 70

Marieke : 06 04 47 12 68

Les Pieds de Vinobre

Association de randonnée pédestre de Saint-Sernin

Les Pieds de Vinobre en balade :

nous avons accompagné 10 randonneurs allemands entre le 22 et le 28 mai 2018, dans le cadre des rencontres franco/allemandes. C'est dans la bonne humeur et la convivialité que la météo nous a permis de réaliser presque toutes les randonnées, sauf pour le lundi 28 où nous sommes allés à l'Aven d'Orgnac.



Club franco-allemand

Ce mardi 5 juin, 48 randonneurs se sont retrouvés aux Estables pour une randonnée et un repas pris à l'auberge : « les Fermiers du Mézenc ». Même si les prévisions météo ont nécessité quelques changements dans l'organisation de la journée, tous les participants ont été très heureux de partager ces bons moments.



Sortie aux Estables

Pour diversifier nos sorties et le nombre d'accompagnateurs, nous avons organisé, pour 10 personnes motivées, un stage : « lecture de carte » le jeudi 14 juin 2018.

Le Bureau

Tennis Club de St-Sernin

Encore une belle année pour le Tennis Club Saint-Sernin.

Le Club présentait cette année 3 équipes en Championnat par équipes senior (1 équipe Femme et 2 équipes Homme). Et après être devenues Championnes Drôme-Ardèche Automne en fin d'année dernière, les filles du Club ont récidivé en décrochant le 27 mai dernier leur premier titre de Championnes Drôme-Ardèche Printemps (3^e division), et ce après un parcours sans faute.

Le loto annuel du Club a été organisé le 25 février, événement qui a rassemblé pas moins de 300 personnes dans l'espace « Michel Poudevigne » à Saint-Sernin.

Événement fort dans la vie de l'association, le tournoi annuel du Club (homologué FFT) s'est déroulé sur les terrains du village du 11 avril au 4 mai dernier. 128 joueurs et joueuses des Clubs alentours ont répondu à l'invitation du Tennis Club et près de 150 matchs ont eu lieu dans la bonne humeur et un esprit sportif exemplaire. Le Club tient à remercier tous les supporters qui se sont déplacés en nombre pour encourager les joueurs et joueuses, également la mairie pour son aide ainsi que tous les bénévoles et membres du Club qui ont permis la réussite de cette manifestation.

La fin des entraînements adultes et enfants est programmée pour la fin du mois de juin. L'année sportive touchant donc à sa fin, le Club vous donne rendez-vous début septembre pour sa rentrée sportive et espère avoir le plaisir de vous revoir aussi nombreux que cette année.



Enfin, les objectifs de l'année à venir étant la poursuite des deux équipes masculines et une féminine engagées en championnat, la reconduction du tournoi annuel de tennis, le Loto du Club, le Noël des enfants...

Franck JULIEN

Mini Auto Club du Bas Vivarais



Le MACBV compte à ce jour vingt-sept adhérents.

Contrairement aux années précédentes le nombre de licenciés susceptibles de s'inscrire à des compétitions officielles est supérieur au nombre de licenciés qui en font un loisir.

Deux pilotes sont engagés dans le championnat de France Elite des voitures thermiques échelle 1/8 qui regroupe les meilleurs pilotes dans leur discipline.

A ce jour trois épreuves se sont déjà déroulées, une à Cogolin (83), la deuxième à Beuvry-la-Forêt (59) et la troisième à Boisset-Saint-Priest (42).

Dix pilotes participent au championnat de ligue 9 (les départements 07, 26, 38, 73 et 74).



Comme chaque année nous avons réparé la piste car elle se dégrade à cause du passage des voitures et du mauvais temps. Les conditions météorologiques ne nous ont pas aidé et nous avons dû reporter plusieurs fois des journées de travaux. La piste n'a été praticable qu'en début du mois de mai. Nous pensons pouvoir réaliser en cours d'été un nouveau podium car l'existant présente quelques faiblesses et ne répond plus aux exigences de notre pratique.

Nous invitons toutes les personnes qui veulent en savoir plus sur cette pratique à nous rendre visite sur le circuit, vous serez bien accueillis et les membres du Club sont toujours prêts à faire partager leur passion en répondant à vos questions.



Pour suivre la vie du Club vous pouvez nous rejoindre sur notre page Facebook : Macbv St Sernin



Pour l'aménagement de votre jardin

A.G. JARDINS

Création jardins : gazon, plantations, dallage, mur en pierres, entretien, taille, arrosage automatique, élagage

TRAVAUX MINI PELLE : petit terrassement, drain, arrachage, assainissement
Tracteur équipé pour les gazons, girobroyeur

DEVIS GRATUIT



Gérald ALLEGRE - 06 30 37 69 98

Les lavandes n° 12 - 07200 Saint-Sernin



Association Récré'Art

Quand la fin de la saison approche, il faut penser à organiser l'exposition.

Un casse-tête pour les adhérents qui ont du mal à choisir deux ou trois toiles pour l'accrochage, quand on sait que la moyenne est de 1 ou 2 par mois pour chacun.



Cette exposition qui attire toujours de nombreux visiteurs, permet à chacun et chacune de s'exprimer sur le travail effectué, d'acquérir un peu plus de confiance en soi, et de renforcer les liens qui règnent au sein de cette association. Cette année, vous avez pu voir Joël Dupland, invité d'honneur. Ses créations à partir d'objets recyclés, nous offrent un autre regard sur l'artistique.

***L'ensemble des adhérents,
Karpeg et moi-même, vous remercient
pour l'intérêt que vous nous témoignez
et vous souhaitons un très bel été.***

La présidente, Mary DARTIGUELONGUE

Tél. 09 60 51 51 83

Courriel : mary.34980@orange.fr



Peintres, sculpteurs, photographes, ferronniers d'art,
Récré'Art vous propose une exposition
les 17 et 18 novembre 2018 à Saint-Sernin.
Inscription et renseignement au 06 66 74 31 92
Mail : mary.34980@orange.fr

Compagnie des Espines

Animés par la même passion, cinq férus de théâtre ont décidé de créer une nouvelle association culturelle, « la Compagnie des Espines », dont le nom est un petit clin d'œil à l'histoire de Saint-Sernin.

Cette association renferme bien plus qu'une troupe de théâtre amateur. Elle se consacrera aux spectacles et ateliers d'art vivant au sens large comme par exemple des lectures de textes. C'est dans le respect, la bienveillance et la pérennité que ces cinq artistes amateurs veulent « se faire plaisir en faisant plaisir ».

L'activité de la Compagnie des Espines commencera officiellement en septembre prochain. Vous aimeriez adhérer à notre association et pouvoir ainsi assister aux répétitions ? Vous aimeriez nous soutenir financièrement ou avec votre temps ?



*Alors contactez-nous par mail :
cie.desespines@gmail.com
ou sur notre page Facebook
([www.facebook.com/groups/
Cie.desespines/](http://www.facebook.com/groups/Cie.desespines/))*

*Théâtralement vôtre !
Frédérique, Martine, Nadine, Jean-
Michel et Jean-Paul*



Travaux Publics et Particuliers

Procédés innovants et écoresponsables :

- Enrobés basse température
- Enrobés à froid
- Graves émulsion
- Recyclage de matériaux

**12 route de Montélimar - BP 80105
07202 AUBENAS Cedex**

**Tel: 04 75 93 02 47
Fax: 04 75 93 45 85
Email: satp07@satp07.fr**

ACCA de Saint-Sernin

Association Communale de Chasse Agréée

La population de sangliers nous a obligé à chasser jusqu'au 25 février 2018. Nous avons promis aux agriculteurs de réguler l'espèce afin d'éviter les dégâts sur les cultures.

Vu le nombre de sangliers prélevés, sur les trois communes Saint-Sernin, Saint-Etienne-de-Fontbellon et Fons, 60 en battue plus les tirs individuels, nous pensons que cette année sera moins néfaste pour les cultures. Je félicite les chasseurs pour leur prudence et le respect des consignes de sécurité. Les rencontres avec les autres usagers de la nature sont toujours très courtoises.

Le président, Denis PALLARES

20 ans de présidence

Les membres du bureau de l'ACCA ont désiré honorer Denis Pallares, leur président, pour ses vingt ans de présidence. Dans cette fonction de plus en plus importante, il fait preuve de beaucoup d'implication, et d'une gestion rigoureuse. Un diplôme lui a été remis lors du congrès de la Fédération de Chasse de l'Ardèche par le président Jacques Aurange.

*Nous lui souhaitons bonne continuation dans sa fonction,
et un grand merci pour tout le travail accompli.*

Les membres du bureau



ACIER SERVICE

ACIERS - DECOUPE PLASMA

CISAILLAGE - PLIAGE

MATERIEL DE SOUDAGE

FOURNITURES INDUSTRIELLES - CLÔTURES

395, route de la Cité - La Chapelette

SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON - 07200 AUBENAS

Tél. 04 75 93 82 77 - Fax 04 75 35 40 48

acier.service@orange.fr

Association La Perle d'Argent

Après les fêtes de fin d'année, c'est avec plaisir que les adhérents se sont retrouvés le 4 janvier 2018 pour partager la traditionnelle galette des rois.

Heureux de retrouver leurs partenaires aux jeux de scrabble, belote, tarot, travaux d'aiguilles (tricot, broderie) et papotages.



35 adhérents étaient présents pour notre assemblée générale.

Le bureau reste le même.

Le Club a besoin de jeunes retraités pour d'autres activités. C'est avec plaisir que nous les accueillerons...

Le 16 avril 2018, l'association « Mot à mot » représentée par M. Eric Zamora nous a fait découvrir de manière ludique des expressions anciennes et qui sont encore utilisées aujourd'hui, très intéressant.

Le 28 juin 2018, nous nous sommes retrouvés au Restaurant Le Pélican à Lanas pour clôturer la saison du Club.

Le jeudi 26 juillet : rendez-vous au restaurant de la Gare pour notre repas de l'Amitié.

Le Club est ouvert à tous ; il fonctionne tous les jeudis au Centre Culturel de 14 h à 17 h (cotisation annuelle : 20 €).

Rendez-vous le jeudi 13 septembre 2018 pour la rentrée.

Bonnes vacances.

La Présidente, Elvire MAZZETTO

France Acouphènes

Le jeudi 8 mars, de 9 h à 17 h, l'antenne ardéchoise de l'association a participé à La Journée Nationale de l'Audition.



Plusieurs bénévoles se sont succédés sur le stand de France Acouphènes pour répondre aux questions des visiteurs, leur distribuer dépliant et fascicules consacrés aux divers troubles auditifs et leur proposer un dépistage gratuit dans le service ORL dirigé par le Dr Ilieva. Soixante-dix-huit personnes de tous âges (de 11 à 90 ans) ont pu en profiter.

Le 27 mars dernier, nous nous sommes retrouvés neuf personnes dans la salle culturelle de Saint-Sernin pour un groupe de paroles. Pour cinq d'entre elles, il s'agissait d'une première rencontre avec l'association : trois présentaient des acouphènes depuis plusieurs années, alors qu'ils n'étaient apparus que récemment chez les deux autres. Les autres participants atteints depuis de nombreuses années, avaient appris à mettre leurs bruits à distance. Leur bonne humeur et leurs sourires, témoignant d'une bonne « cohabitation » avec leurs acouphènes a constitué un espoir pour les nouveaux venus, et des échanges intéressants se sont déroulés entre les personnes présentes. Toutes ont manifesté leur désir de se retrouver au prochain groupe de paroles, qui s'est tenu le 19 juin, en présence de M^{me} le Dr Ilieva.



**Bernard DE CHANAILEILLES
et Sylviane CHERY-CROZE,
bénévoles de l'association**

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

La FNATH, Association des Accidentés de la Vie, veille sur vos droits.

La Fédération Nationale des Accidentés de la Vie (FNATH), créée en 1921 est reconnue d'utilité publique. Elle vous écoute, vous accompagne, vous conseille et vous défend à la suite d'un accident du travail, de la route, domestique, médical ou également en souffrance au travail et toute situation liée à l'inaptitude, etc. Elle vous aide à faire reconnaître vos droits auprès de tous les organismes de protection sociale et elle représente juridiquement toutes les personnes accidentées de la vie et leurs ayants droit. Elle intervient également pour tous les problèmes liés à l'invalidité, pour les démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapés (M.D.P.H.).



Ne faites pas vos recours et démarches seul, venez nous rencontrer.

Contact : VANSANTEN Yvette

Section Locale AUBENAS et ses environs :

Tél. 04 75 39 89 82 ou 06 80 46 85 02

Courriel : fnath.aubenas@gmail.com

Groupement Drôme Ardèche :

Tél. 06 08 57 14 30

Courriel : fnath.26-07@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.fnath26-07.org>

Réseau Folk



L'association Réseau Folk continue ses ateliers d'apprentissage de danses folkloriques de France, du Monde, d'Israël, Pays de l'Est, etc...

tous les jeudis soirs de 20 h 30 à 22 h 30, à l'Espace Culturel de Saint- Sernin, près de la Mairie.

Le bal organisé en février 2018 « Castanha e Vinovel » a connu un vif succès auprès des amateurs de la région albenassienne, et des environs.

Lors de la soirée de notre rencontre inter-club le 31 mai, les ateliers de Rosières, Labeaume, se sont joints à Réseau Folk, et ont pu ainsi partager un repas tiré du sac.

Cet atelier a été animé par des adhérents musiciens de l'association et a pu permettre à une soixantaine de personnes de passer une soirée conviviale à l'espace « Michel Poudevigne », vu le temps annoncé, et nous en remercions vivement la municipalité.

Des ateliers avec des musiciens sont régulièrement mis en place. Cette saison, nous avons pu accueillir nos amis de la FAMDTA, le groupe Remue Manège, nos collègues bretons Jacques et Elisabeth, etc... toujours à nos lieux de rencontre et au rythme d'une fois par trimestre environ.

Nous vous informons que le prochain bal se déroulera à Saint-Sernin avec le groupe Cordobal le samedi 20 octobre 2018 à l'espace « Michel Poudevigne ». N'hésitez pas à venir nous découvrir et à faire la fête dans une ambiance chaleureuse.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec nous au 04 75 35 38 23 / 06 87 11 24 44 ou par mail reseaufolk@sfr.fr, pour tout renseignement ou nouvelle inscription pour la rentrée.



***Au plaisir de se rencontrer,
Martine MIRIOT***

Association Loi 1901 déclarée
en préfecture sous le N° W072001573

Siège Social : Mairie 15, chemin
de l'Ardèche 07200 SAINT-SERNIN

Tél. présidente : 04 75 35 38 23

Martine MIRIOT

Mail : reseaufolk@sfr.fr

Alcool Assistance



**AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES EN REFLEXION
OU EN DIFFICULTE AVEC LES ADDICTIONS
ET LEURS ENTOURAGES
SENSIBILISATION AU RISQUE**

Alcool Assistance Ardèche est une association Loi 1901, affiliée à la Fédération Nationale, reconnue d'utilité publique, contractualisée avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui œuvre pour aider les personnes en difficulté avec les addictions (alcool, cannabis, tabac, etc...) et leur entourage.

Pour tout renseignement, un seul numéro de téléphone **06 19 78 69 31** accueille de 9 h à 18 h et sur répondeur au-delà (nous vous contactons bien évidemment en toute discrétion).

Des permanences et groupes de parole se tiennent hebdomadairement le lundi de 16 h 30 à 18 h 30 Salle 206 au Centre le Bournot à Aubenas. Tous les premiers lundis de chaque mois, un groupe de paroles est réservé à l'entourage et un autre aux patients.

Une antenne a été rouverte sur les Vans et tient une permanence tous les premiers jeudis de chaque mois à la salle à droite du centre d'accueil (accès handicapé). *Voir article ci-contre.*

Vous pouvez prendre contact avec nous, nous parler de vos difficultés et ainsi voir l'aide que l'on peut mettre en place.



Ne restez pas seul face à vos problèmes d'addiction, des solutions existent et peuvent vous changer la vie. Des rendez-vous individuels peuvent être organisés à la demande.

Le 20 avril, nous avons participé en collaboration avec France Asso Santé, à une journée Sport et Santé, avec le Centre de Labastide-de-Virac. Journée de partage et d'échange avec les patients en cours de rétablissement.

Nous continuons par ailleurs nos actions de prévention Radio Info RC, tant dans le domaine des addictions que sur le plan de la sécurité Routière, en partenariat avec la Préfecture dans le cadre du PDASR, notre prochaine intervention étant prévue début novembre dans le cadre du Rallye historique à Lalevade, en partenariat avec la municipalité également.

Une adresse mail est disponible également pour toute information ou prise de contact : **alcoolassist07@sfr.fr**

MOUVEMENT D'ENTRAIDE ET D'ACTION SOCIALE

Siège social : Centre le BOURNOT - BP 207 - 07204 AUBENAS CEDEX - Tél. 06 19 78 69 31
N° SIRET 477 498 034 00016 - Activité APE 913E - N° Déclaration en Préfecture : W072001577

E.mail : alcoolassist07@sfr.fr

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - J.O. du 11 mai 1966
Site Internet : www.alcoolassistance.net

Paroisse Saint-Benoît Aubenas

PAROISSE SAINT-BENOÎT D'AUBENAS LE JEUDI 10 MAI 2018

INAUGURATION DE L'ABRI SAINT-BENOÎT

Cet espace nouvellement aménagé porte le nom du titulaire de la paroisse Saint-Benoît, depuis le 8 décembre 2002, date à laquelle l'évêque de Viviers a créé les 24 Nouvelles Paroisses, regroupant les 362 anciennes paroisses. La paroisse Saint-Benoît s'étend sur les 15 communes de l'ancien canton d'Aubenas. Cet espace de rencontre est situé dans ce qui était autrefois le Foyer Saint-Laurent, rue René Grimaud, où tant d'enfants, jeunes et adultes se sont rencontrés durant des années, et tout proche du Carrefour Saint-Régis, rue Louis Pargoire, récemment aménagé dans l'ancienne chapelle du Couvent Saint-Régis.

Après trois ans de travaux, notre paroisse dispose ainsi d'un équipement de qualité et suffisant pour les nombreuses activités paroissiales au service de l'évangélisation, de la catéchèse, de la réflexion et de l'engagement dans la cité, et de la vie communautaire nourrie de la Parole de Dieu, de l'Eucharistie et de la prière.

Je vous invite à vous souvenir du Père Roger Vignal qui a fait construire l'Abri Saint-Benoît qui constitue le gros-œuvre de ce chantier que nous avons maintenant achevé.



Je tiens à exprimer notre reconnaissance aux généreux donateurs de la Paroisse, et je vous invite à avoir une pensée recueillie pour M. Louis Pascal, décédé en 2010, qui a légué à la Paroisse sa maison dont la vente nous a permis de financer ces travaux et ceux du Carrefour Saint-Régis, et à qui une salle a été dédiée.

Je tiens à remercier les entreprises et leur exprimer toute notre satisfaction pour la qualité de leur travail et les bonnes relations que nous avons entretenues tout au long de ce chantier.

Je tiens à remercier aussi chaleureusement tous les bénévoles sur qui on peut compter vraiment pour une multitude de services (suivi des travaux, aménagements divers en électricité, plomberie, nettoyage, soudure, peinture, ménage, jardinage, accueil, comptabilité, secrétariat, célébrations...).

Il y a toujours tant à faire dans une maison communautaire que je préfère ne pas les énumérer pour n'oublier personne, mais je suis avec vous tous très reconnaissant envers toutes les personnes (femmes et hommes) qui donnent généreusement de leur temps et de leurs compétences pour que la paroisse soit vivante et dispose des moyens nécessaires à sa mission. Grâce à vous, que j'aime bien nommer « les servantes et serviteurs de la paroisse », nous sommes maintenant bien équipés.

Nous avons tenu à ce qu'il y ait dans cette Maison Paroissiale un lieu de prière et de célébration : « l'Oratoire Saint Jean » dont l'autel et l'ambon ont été réalisés par Gérard Chabanis, grand maître dans l'art du travail de la pierre. L'autel et l'ambon sont des signes concrets, visibles et solides du Christ Pain et Parole sur lesquels nous pouvons fonder notre vie.

La Plume Ardéchoise

L'association artistique « La plume ardéchoise » réunit des créateurs de tous bords et de tous horizons : caricaturiste-humoriste, cuisinier, photographe, historiens, romanciers, écrivain de théâtre, metteur en scène, auteur et interprète de chansons, réalisateur de films, poète et traducteur...

Une vingtaine de membres habitant l'Ardèche méridionale, et dont chacun possède sa spécificité, constitue cette moderne hydre de Lerne ; ils ont tous en commun d'être passionnés par leur activité inventive et créatrice.

Ces talents si divers s'expriment bien sûr dans leurs œuvres, mais aussi sur scène, plusieurs fois l'an, invités par des particuliers ou par de bienveillantes municipalités.

Si vous désirez animer par un de leurs spectacles (1 h 30 à 2 h) une soirée de façon originale, contactez la secrétaire du bureau de l'association F. Harper au 04 75 37 36 96, qui se fera un plaisir de vous donner toutes informations utiles !

Les écrivains de « La plume ardéchoise » participent bien sûr à divers salons du livre dans la région.

C'est ainsi qu'ils étaient, en octobre dernier, au Salon Gourmand de Joyeuse qu'ils animèrent par des lectures dans la rue et qu'ils intronisèrent, après avoir défilé en costume de la confrérie, Y. David, la rédactrice du magazine « Ma Bastide » et Bruno Chaix, libraire.



En novembre, intervention poétique de Ambroise-Luc dans une classe de CM2, à l'école de Beausoleil d'Aubenas, pour initier à l'écriture d'une fable.

En décembre, animation organisée par Côté Cour à Lavilledieu, dans le petit théâtre où le public fut conquis par le récital des intervenants où alternent histoires, chansons, poèmes, le tout empli de bonne humeur et d'humour.

Puis Salon de Noël à Saint-Julien-du-Serre pour finir l'année en beauté.

En février, participation au 5^e Salon du Teuil, avec « Les Vieilles Frippouilles » qui chantèrent sur scène. Deux ateliers d'écriture étaient organisés l'après-midi par F. Bary et Ambroise Luc.



En mars, participation des auteurs au premier salon de Labégude, créé par la municipalité et inauguré par le Maire.



Le salon du livre organisé le dimanche 23 mars de 10 heures à 18 heures par les bénévoles de la bibliothèque, Michel Vachet et Lucie Blanc, sous la direction de Michele Florit, adjointe au maire, a attiré beaucoup de monde notamment au vernissage avec les élus à 11h30. 17 écrivains étaient présents : il s'agit de Roger Lepetit qui écrit sur le Pro-nasse Empire, Alain Martinot et Marguerite Varin sur les moulinages, Mirkko Molin et Francis Harpas rédigeant des romans policiers des thrillers, Luc Ambroise et François Thivend de la poésie, Françoise Bary et Yves Pagadeu dans romans sur le terrain, Frédéric Gobert des romans jeunesse et sur le système éducatif, Jean Tissot les romans des nouvelles. Pierre Kims a écrit sur l'attitude Corey, Marie Lorenzini sur sa vie, Yvelode Chapuisat Gervaise sur son fils d'opéra, Alice Layroux sur les chapeliers, les sépias, Marinette Mazonier sur l'écritain et Jean-Marc Garcia sur l'Arctique. Des livres passionnants notamment sur Napoléon ou bilingues français écrits qui ont eu un beau succès auprès du public.

Événements à venir : Le 22 juillet, Salon artistique à Laviolle.
 En août, Salon du livre à Lagorce.
 Début septembre, Salon du livre à la ferme du Bourlatier.
 Soirée, un jeudi de septembre, au café d'Aubenas
 « Du vin sur les planches ».

L'Ardéchoise et ses bénévoles à Saint-Sernin



SAINT-SERNIN : L'ARDECHOISE EN MUSIQUE.

Le jour de la fête de la musique, nous avons « allumé le feu » lors du passage de l'Ardéchoise avec autant d'enthousiasme que les années précédentes sinon plus. « Feu Johnny » sur son Harley, nous a prêté main forte. Un accueil chaleureux a été réservé à tous les cyclistes qui ont traversé le village et ils ont apprécié le ravitaillement toujours copieux grâce à ses cuisinières.

La joyeuse équipe de bénévoles a répondu présent comme chaque année dans une ambiance des plus festive. L'équipe de Lachapelle-sous-Aubenas, privée du passage de l'Ardéchoise à cause de travaux, est venue en renfort.





Les résidents de la maison de retraite, nous ont aidés pour la décoration du village. Les cyclistes ont eu les encouragements de tous les scolaires et de quelques personnes de la maison de retraite « La Bastide du Vinobre ».

Nous tenons à remercier tous les participants ainsi que la mairie et la paroisse pour la mise à disposition du matériel et des locaux.

Nous vous souhaitons un bel été.

Annick NOUGIER

Vivarais Ard'Bike 07

A L'HONNEUR : Fabien Theoule a participé dans la catégorie « Mountain bike » au plus grand Festival International de Sports Extrêmes (le F.I.S.E.) à Montpellier du 9 au 13 mai 2018.

Il a gagné le « whip off contest » concours annexe au slope-style ; le but était de faire la plus belle figure sur un saut de 15 mètres de long et c'est le public qui choisissait le gagnant grâce à l'applaudimètre.

16 des meilleurs professionnels de la discipline venant du Canada, Etats-Unis, Pologne, Espagne, Angleterre... étaient inscrits ; Fabien était le seul rider amateur à s'élancer.

Depuis peu grâce à leur Club, les jeunes sont équipés d'un module transportable pour faire des démonstrations de free-style lors de différents événements associatifs, communaux et sportifs.

Fabien s'entraîne avec une dizaine de jeunes sur la commune de Saint-Sernin.

Vice-président de l'association « Vivarais Ard'Bike 07 » qui a pour but de développer la pratique du vélo alternatif (VTT, descente, enduro et free-style) sur le bassin albenassien.

Crédit photos : Nina PERRIER



La Si Cordes

« LA SI CORDES »
est une association
qui existe depuis
2015, récemment
domiciliée
à Saint-Sernin,
et qui a pour objet
l'apprentissage
musical.



Cette année, l'Association a proposé au Centre Culturel de Saint-Sernin, le 24 avril dernier, une journée musicale avec des cours d'initiation à la danse hip-hop et danse blues, qui ont été bien appréciés par les participants enfants, adolescents et adultes.

La soirée s'est poursuivie avec le spectacle de la troupe des Move Brothers « Dancing et Songs Blues Story », spectacle de musique et danse blues retraçant l'histoire du blues... Le public a pu terminer la soirée sur scène avec les danseurs sur une note d'enthousiasme et de partage musical. Le verre de l'amitié a permis une rencontre avec les artistes et un retour très positif du public. Notre prochain rendez-vous est programmé pour la deuxième édition de la « Nuit du Blues », au cloître de Lavedieu, le 22 septembre 2018...
N'hésitez pas à consulter notre page Facebook « La Si Cordes »...



*En attendant
d'autres aventures musicales...
Bon été.*

*Les membres de l'Association
LA SI CORDES*

*Cours de guitare, contact :
Samuel DE ARRIBA
au 06 80 51 75 27
ou 04 75 88 55 27
(et organisation d'événements
musicaux...)*

Association Elles Hips

Un cabaret en fusion présenté par les élèves d'Emilie.

Samedi 9 et dimanche 10 juin derniers, les élèves de l'Association Elles Hips des cours de danses orientales et tribal fusion ont investi l'Espace Culturel de Saint-Sernin pour leur gala de fin d'année.

Un spectacle regroupant les élèves d'Aubenas et de Largentière, qui a connu un grand succès les deux soirs.

Le travail des élèves, la qualité des chorégraphies et la mise en scène par Emilie ont été salués par un public qui a pu découvrir la diversité des danses orientales dans son côté moderne.

Emilie est fière de ses élèves et vous attend à la rentrée pour un cours d'essai gratuit !



Des cours sont proposés à Aubenas (Centre Socio Culturel « Le Palabre ») pour les enfants, les ados et les adultes. Un nouveau cours « Eveil aux danses du Monde » est proposé pour les enfants de 4-6 ans.

Emilie intervient également en milieu scolaire et propose des événements tout au long de l'année.

Plus d'informations : www.fusionorientale.wixsite.com/elles-hips

Thomas GAILLARD, président - Emilie TOURRETTE

Rencontre des Saint-Sernin et Saint-Cernin de France

Cette année les Saint-Sernin de France se sont réunis à Saint-Sernin-du-Bois et Saint-Sernin-du-Plain en Saône-et-Loire, pendant le week-end de l'Ascension.

21 participants pour 4 journées de visites dans la bonne humeur et une belle convivialité.

Visite de l'usine et des caves de la Veuve Ambal, suivie par le tour de la ville d'Autun, les hospices de Beaune et le musée de l'homme et de l'industrie au Creusot.

Malheureusement le mauvais temps du dimanche nous a contraints de rester à l'intérieur pour le pique-nique et à annuler les ballades prévues.

La prochaine rencontre se fera en 2020 à Saint-Sernin-de-Duras en Lot-et- Garonne, une occasion aussi de fêter les 20 ans de cette belle initiative et nous repartirons avec plaisir...





Coiffure mixte sur rendez-vous

Lundi : 13h à 18h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h à 18h30

Mercredi et samedi : 9h à 16h



Seb Coiffure
Mixte

17 Chemin de l'Ardèche
SAINT SERNIN

Tél. 06 50 70 98 86

Juillet

Durant le mois de juillet les projections débute-
ront à la tombée de la nuit entre 21h45 et 22h00

- samedi 30 juin / **ST SERVIN**, espace Poudévigne / LE SENS DE LA FÊTE
- lundi 2 / **FONS**, place du village / L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
- jeudi 5 / **LENTILLERES**, place du village / LES GARDIENNES
- vendredi 6 / **MONTREAL**, place du village / LA CHTITTE FAMILLE
- dimanche 8 / **LABOULE**, place du village / LE GRAND MÉCHANT RENARD
- lundi 9 / **BURZET**, parc municipal / COCO
- mardi 10 / **ST MAURICE D'IBIE**, place du village / LA CHTITTE FAMILLE
- mercredi 11 / **LAVILLEDIEU**, cloître / L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
- jeudi 12 / **BEAUMONT**, place publique / CENTAURE (VO)
- vendredi 13 / **ANTRAIGUES**, place du village / L'HOMME QUI TUA DON QUICHOTTE (VO)
- dimanche 15 / **VALGORGE**, place de la Pourrette / BELLE ET SEBASTIEN 3
- lundi 16 / **GENESTELLE**, château de Craux / BELLE ET SEBASTIEN 3
- mardi 17 / **RIBES**, extérieur salle polyvalente / CRO MAN
- mercredi 18 / **ST ETIENNE DE FONTBELLON**, place de la crypte / LA CHTITTE FAMILLE
- jeudi 19 / **VILLENEUVE DE BERG**, boulodrome / COCO
- vendredi 20 / **ST GERMAIN**, les Chazes / COCO
- samedi 21 / **VILLENEUVE DE BERG**, * boulodrome / LA PETITE INCONNUE
- dimanche 22 / **LAVOLLE**, place de la mairie / L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
- lundi 23 / **ROCHECOLOMBE**, théâtre de verdure / LE GRAND MÉCHANT RENARD
- mardi 24 / **LABEAUME**, Récataudou / OTEZMOI D'UN DOUTE
- mercredi 25 / **JAUJAC**, cour de l'école / COMME DES GARÇONS
- jeudi 26 / **VILLENEUVE DE BERG**, Montfleury / PETIT PAYSAN
- vendredi 27 / **ST MICHEL DE BOULOGNE**, château de Boulogne - LES SAISONS
- dimanche 29 / **MERCUER**, parking, salle polyvalente / L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
- lundi 30 / **ST DIDIER SOUS AUBENAS**, extérieur, salle polyvalente / BELLE ET SEBASTIEN 3
- mardi 31 / **FAUGERES**, place du village / L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

LES PETITS PLUS DES PROJECTIONS EN PLEIN AIR

Projection d'un court documentaire de la plateforme www.tenk.fr en avant séance

Soucoupe roulante présente lors de la projection pour des rafraîchissements

Dégustation de vin par Néovinum

Nik Summer, les joies des vacances au soleil tout en couleurs en avant-programme

AOÛT

Durant le mois d'août les projections débuteront à la tombée de la nuit entre 21h15 et 21h45

mercredi 1er / **ALBA LA ROMAINE**, place neuve / LA CHTTE FAMILLE ●

jeudi 2 / **VILLENEUVE DE BERG**, Petit Tournon / AU REVOIR LÀ - HAUT ■

vendredi 3 / **VESSEAUX**, place de l'église / LA CHTTE FAMILLE

dimanche 5 / **ST JOSEPH DES BANCs**, extérieur salle polyvalente / CROC - BLANC

lundi 6 / **GENESTELLE**, château de Craux / CENTAURE (VO) ■

mardi 7 / **RIBES**, extérieur salle polyvalente / L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

mercredi 8 / **LAMAS**, place de la mairie / LA CHTTE FAMILLE

jeudi 9 / **VILLENEUVE DE BERG**, boudodrome / CHOUQUETTE *

vendredi 10 / **SANILHAC**, place de l'école / NORMANDIE NUE

dimanche 12 / **ST PIERRE LE COLOMBIER**, terrain de basket / BELLE ET SEBASTIEN 3

lundi 13 / **ROCHECOLOMBE**, théâtre de verdure / LE SENS DE LA FÊTE ●

mardi 14 / **ALBA LA ROMAINE**, Muséal / AU REVOIR LA - HAUT ●

mercredi 15 / **BURZET**, parc municipal / LE SENS DE LA FÊTE

jeudi 16 / **LOUBARESSÉ**, place du village / L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE ●

vendredi 17 / **ST REMEZE**, cour de l'école / LES GARDIENNES ●

dimanche 19 / **ST ETIENNE DE LUGDARES**, place de l'église / L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

lundi 20 / **AUBIGNAS**, place du village / L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE **

mardi 21 / **LABEAUME**, récatadou / NORMANDIE NUE ● ● ●

mercredi 22 / **UCCEL**, place du grand village / COCO

jeudi 23 / **JAULIAC**, cour de l'école / L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE ●

vendredi 24 / **PAYZAC**, aire de l'église / L'ÎLE AUX CHIENS ■

samedi 25 / **VAL GORGE**, place de la Pourrette / NORMANDIE NUE

lundi 27 / **JOANNAS**, esplanade du château / LE SENS DE LA FÊTE ●

mardi 28 / **WINEZAC**, cour de l'école / L'ÎLE AUX CHIENS ● ■

mercredi 29 / **AILHON**, extérieur salle polyvalente / PLACE PUBLIQUE ●

vendredi 31 / **LAC DISSARLES**, plage du lac / COMME DES GARÇONS

vendredi 7 septembre / **ST ANDEOL DE VALS**, extérieur salle polyvalente / COCO *

TARIFS :

plein 6€, réduit 5€ (cônômeurs, bénéficiaires du RSA, étudiants, adhérents à l'association), moins de 14 ans 4€, carte de 10 entrées 48€.

* entrée libre, offert par la municipalité, ** - de 12 ans accompagné d'un adulte, offert *** - de 6 ans entrée libre, offert par la municipalité

Etat-Civil

DU 1^{ER} DECEMBRE 2017 AU 15 JUIN 2018

NAISSANCES

VANKERREBROECK Lilou – 30 décembre à AUBENAS

SPRIET Tom – 17 janvier à AUBENAS

ODDOUX Anatole – 1^{er} avril à AUBENAS

BLAYE Andreas – 9 avril à AUBENAS

MARTIN-FERRAND KOURGHALI Shayan – 21 avril à AUBENAS

FURMAN Leysson – 13 mai à AUBENAS

BAPTEMES REPUBLICAINS en Mairie de Saint-Sernin

Elina FONDEVILLE – 19 mai

Coline FONDEVILLE – 19 mai

Romane FONDEVILLE – 19 mai

Ayden AUDIGIER – 26 mai

Lizzie AUDIGIER – 26 mai

DÉCÈS

CHOUVIER Raymond – 5 décembre à SAINT-SERNIN

(maison de retraite)

CHUTAUX Pierre – 8 décembre à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

LOUZON Françoise – 23 décembre à AUBENAS (maison de retraite)

LALEU Louise – 31 décembre à AUBENAS

PAYRE Pierrette – 28 janvier à SAINT SERNIN (maison de retraite)

ROCHE Odette – 11 février à SAINT SERNIN (maison de retraite)

PIGEON Marguerite – 14 février à SAINT SERNIN (maison de retraite)

BROUSSEAUD Bénédicte – 13 février à AUBENAS

TARNOT Simone – 26 février à AUBENAS (maison de retraite)

PREVOT Raymonde – 5 avril à SAINT SERNIN (maison de retraite)

DOIZE Suzanne – 21 mai à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

MARNAS Solange – 25 mai à AUBENAS

GALLIOT Colette – 26 mai à SAINT SERNIN (maison de retraite)

MARNAS Lucienne – 31 mai à LARGENTIERE

MAZET Raymonde – 5 juin à AUBENAS

Au quotidien

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Présence du Maire : tous les jours sur rendez-vous.

Tél. 04 75 35 03 10 - Fax 04 75 93 40 28

Courriel : ma-serni@inforoutes.fr - Site : saint-sernin.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

– Lundi, de 16 h 30 à 17 h 30

– **Mardi, de 9 h 30 à 11 h**

– Jeudi, de 16 h 45 à 17 h 45

– **Vendredi, de 16 h à 18 h 30**

– Samedi, de 10 h à 12 h

- **Vacances scolaires** : – Mardi, de 9 h 30 à 11 h 30
– Vendredi, de 16 h 30 à 18 h 30

S.I.A.E. Saint-Etienne-de-Fontbellon/Saint-Sernin

185, place du Village - 07200 SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

• **Bureau : 04 75 89 11 80** • **Astreintes : 06 27 04 77 25**

Relais Poste : Au commerce multi-services « VOTRE MARCHE ».

Ramassage des Ordures Ménagères : TOUS LES VENDREDIS.

Collecte des emballages secs (poubelles jaunes)

Les **JEUDIS MATIN**, uniquement les semaines paires.

« **Points recyclage** » **verres, papiers, journaux, magazines, piles**

- Parking Espace Commercial (chemin de l'Ardèche)
- Chemin du Mas de Géala
- Chemin du Champel

DECHETTERIE SIDOMSA - SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON
500, chemin de la Ribeyrasse - Tél. 04 75 94 33 57

Horaires d'ouverture du lundi au samedi :
de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 15

Informations diverses

Cartes nationales d'identité : depuis le 21 mars 2017, les démarches pour obtenir une carte d'identité sont dématérialisées. Ainsi, seules les mairies équipées du dispositif numérique de recueil des données, comme Aubenas, peuvent désormais instruire les demandes et le renouvellement des cartes d'identité. **Pour cela, il faut prendre rendez-vous en appelant le 04 75 87 81 19.**

A titre d'information : pour les personnes majeures, les cartes d'identité valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 5 ans supplémentaires, soit 15 ans, sans démarche particulière. Les cartes nationales d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 sont valables 15 ans.

Passeports : la demande de passeport biométrique doit être déposée auprès de la mairie d'Aubenas (prendre rendez-vous en appelant le 04 75 87 81 19) ou auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour les passeports.

Permis de conduire / certificat d'immatriculation (carte grise) : depuis le 31 octobre 2017, dans la cadre de la modernisation des démarches, les cartes grises et les permis de conduire sont délivrés uniquement par voie dématérialisée. Il est donc inutile de se rendre au guichet de la Préfecture, car les procédures sont désormais à effectuer en ligne 24 h/24 h et 7 jours/7. Tous les usagers sont invités à effectuer leur démarche depuis leur domicile par Internet. Pour accéder à l'ensemble des téléprocédures, rendez-vous sur : **<http://www.ants.gouv.fr>**

Pour toutes ces procédures, une assistance téléphonique remplace le standard de la préfecture, accessible par le 3400.

Nouveau code - Service national

(Loi du 28 octobre 1997 : nouveau service national universel pour tous les français).

Les 3 étapes du parcours de citoyenneté :

1. Enseignement de défense :

En classe de troisième, information sur le caractère obligatoire du recensement. En classe de Première dans le cadre du programme d'éducation civique, juridique et sociale consacré à la citoyenneté débats sur la défense.

2. Le recensement :

Il est obligatoire pour tous les jeunes français et françaises. Ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent. La Mairie leur délivre une attestation de recensement qui est obligatoire pour s'inscrire à un concours ou à un examen ou pour la conduite accompagnée.

3. La journée d'appel de préparation à la défense :

Elle a un caractère obligatoire et universel. Elle a pour objectifs de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, de les informer sur les enjeux et l'organisation de la défense, de présenter les métiers de la Défense civils et militaires et d'orienter les jeunes en difficulté vers les missions d'insertion. Un certificat de participation est remis au jeune à l'issue de la journée : il lui servira pour s'inscrire à un examen et au permis de conduire. Les journées d'appel à la défense se déroulent tout au long de l'année scolaire.

Inscription sur les listes électorales

Plusieurs conditions doivent être réunies :

1. Conditions liées à la qualité d'électeur : la majorité : être âgé de 18 ans révolus à la date de clôture des listes soit le 28 février 2019.

Les jeunes atteignant leur majorité sont inscrits d'office sur les listes (informations transmises à la mairie par l'INSEE). Ils seront avertis par courrier et invités à vérifier leur date, lieu de naissance et adresse. La nationalité : être de nationalité française. La capacité électorale : jouir de ses droits civiques.

2. Conditions liées à l'attache de la commune : avoir son domicile sur la commune ou y avoir une résidence effective de 6 mois au 28 février 2019 ou posséder la qualité de contribuable depuis 5 années sans interruption.

Pièces à fournir : pièce d'identité en cours de validité. Justificatif de domicile (facture EDF, eau, Taxe d'Habitation...).

Délai : cette fin d'année, la permanence pour recevoir les dernières inscriptions sur les listes électorales se tiendra le lundi 31 décembre 2018 de 9 h à 12 h.

Précisions complémentaires : LES CITOYENS EUROPEENS : peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires uniquement pour les élections municipales et/ou européennes et ce jusqu'au 31 décembre 2018.

Appel au Civisme

Rappel des exigences du tri sélectif

The poster features the SIDOMSA logo in green at the top left. Below it, the text 'LE TRI ÉVOLUE, C'EST BIEN VU !' is written in pink. Underneath, it says 'TRIEZ TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONNETTES ENSEMBLE'. On the left, a blue cartoon character points to a box labeled 'CE QUI NE CHANGE PAS' with the text 'Tous les papiers se recyclent : journaux, magazines, enveloppes, bloc notes, catalogues...'. In the center, a grey recycling bin is shown with a blue dashed arrow pointing to a blue bin labeled 'PAPIERS'. Above this, a red plus sign is next to the word 'CARTONNETTES' and the text 'Les cartonnets se déposent désormais avec les papiers dans les colonnes mises à votre disposition.' To the right, another blue cartoon character points to a box labeled 'CE QUI CHANGE' with an image of a cardboard box. At the bottom right, there is contact information for SIDOMSA: 'Contactez le SIDOMSA Tél. 04 75 94 33 57 - communication@sidomsa.net'. The bottom of the poster has a green background with contact details: 'Pour nous contacter : Z.I Lucien AUZAS - 870 rue des Moulins 07170 LAVILLEDIEU Tél. 04 75 94 33 57 contact@sidomsa.net' and the website 'www.sidomsa.net'. On the far right, there is a logo for 'TRIONS pour RECYCLER' with the SIDOMSA logo.

Les branches des arbres qui gênent le passage des camions de collecte doivent impérativement être dégagées pour permettre la meilleure opération de ramassage.

Pour les rapports de « bon voisinage »

Le Maire et les élus demandent à tous les habitants de ne pas nuire à leurs voisins par des activités trop bruyantes, en particulier aux heures de repos. Les activités bruyantes liées à l'utilisation des machines doivent se faire aux moments de la journée les plus adaptés. Le Maire et les élus demandent avec insistance à tous les habitants concernés, d'assurer une surveillance stricte de leurs chiens et de tout mettre en œuvre pour empêcher les aboiements notamment la nuit.

Nous demandons aussi d'être vigilants afin que nos « amis chiens » ne salissent pas les propriétés de vos voisins. Des plaintes se multiplient pour ces nuisances inacceptables. Le maire et les élus rappellent la stricte interdiction de stationner devant et autour du monument aux morts lors des cérémonies de commémoration.

Arrêté préfectoral n° 2016-048-ARSDD07SE-01 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Ardèche

ARTICLE 5 - DISPOSITIONS GENERALES

Les occupants et utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter d'être à l'origine, par eux-mêmes, par leur comportement ou par l'intermédiaire d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont ils ont la garde, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, en raison de (liste indicative non exhaustive) :

- l'usage d'appareils audiovisuels ou de diffusion sonore, d'instruments de musique, d'appareils électroménagers, ou par la pratique de jeux, non adaptés aux locaux d'utilisation,
- la pratique d'activités occasionnelles telles que les fêtes privées,
- la réalisation de travaux de réparation et d'entretien,
- l'usage d'équipements de loisirs domestiques tels que les piscines,
- la garde d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour.

ARTICLE 6 - HORAIRES DES ACTIVITES BRUYANTES

Les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

ARTICLE 9 - HORAIRES DES CHANTIERS OU TRAVAUX

Les travaux agricoles, les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, artisanaux, agricoles, horticoles...), sont interdits lorsqu'ils sont sources de bruit :

- avant 7 h et après 20 h, du lundi au samedi
- toute la journée, les dimanches et jours fériés

Exception est faite en cas d'intervention urgente nécessaire au maintien de la sécurité des personnes ou des biens, à la sauvegarde des récoltes et au ramassage des ordures ménagères.

Elle peut transmettre des maladies et notamment la maladie de Lyme lorsqu'elle est porteuse d'une bactérie ou d'un virus.

PRÉVENTION



LA TIQUE* LA REPÉRER ET S'EN PROTÉGER

• QU'EST-CE QU'UNE TIQUE ?

La tique est un acarien parasite visible à l'œil nu mais de très petite taille. Elle vit ancrée sur la peau des mammifères sauvages. Une fois fixée à leur peau, les tiques se gorgent de leur sang pour se développer.

• OÙ PEUT-ON LA RENCONTRER ?

La tique vit dans les milieux humides. Le risque le plus important est au printemps et au début de l'automne.

• ATTENTION, DANGER !

La morsure d'une tique est indolore et peut passer inaperçue. Plus le temps passe, plus le risque de contamination est important. La maladie de Lyme est une maladie bactérienne qui se contracte essentiellement en forêt.

• COMMENT VOUS PROTÉGER ?

Porter des vêtements couvrant la plus grande partie du corps ainsi que des chaussures fermées. Vaporiser ses vêtements et ses chaussures de produits anti-tiques. Utiliser un produit anti-tiques pour vos chiens et chats. Emprunter si possible les sentiers. Éviter les contacts avec les herbes et les broussailles. Examiner attentivement tout le corps. Porter une attention particulière à la tête et au cuir chevelu des enfants les plus petits.

• QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UNE TIQUE ?

Retirer la tique le plus rapidement possible avec un tire-tiques ou une pince à épiler très fine et non coupante. Quand la tique est retirée : désinfecter la zone de morsure et la surveiller pendant plusieurs semaines.

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-
Rhône-Alpes

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus.



MOUSTIQUE TIGRE^{*} LUTTONS CONTRE SON INSTALLATION !

Ce moustique est particulièrement nuisant. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et son territoire est en pleine expansion.

Comment le reconnaître ?

- Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche.
- C'est un moustique qui pique le jour.
- Il se déplace peu (une centaine de mètres) : le moustique qui vous pique est né chez vous.

Je couvre, je jette, je vide tous les récipients pouvant contenir de l'eau
Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.

- **Enlever** tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.
- **Vider** une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- **Remplir** les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- **Vérifier** le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- **Entretien** le jardin : élaguez, débroussailliez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.
- **Couvrir** toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-
Rhône-Alpes

*Les collégiens écrivent le poème
d'après le poème « Liberté » d'Eluard*

1 – Sur mon arbre préféré
Sur mon coussin et les blés
Sur la pierre sur l'herbe
J'écris ton nom
Solidarité

2 – Sur toutes les feuilles mortes
Sur toutes les feuilles vivantes
Sable eau écorce ou bourgeons
J'écris ton nom
Fraternité

3 – Sur la montagne dessinée
Sur l'explosion violette
Sur le trône menaçant
J'écris ton nom
Tolérance

4 – Sur le ciel et la mer
Sur les oliviers sur les mésanges bleues
Sur la douceur des yeux
J'écris ton nom
Respect

5 – Sur mes pierres oubliées
Sur ma guitare préférée
Sur le bois sur l'eau
J'écris ton nom
Espérance

6 – Sur toutes les gouttes d'eau
Sur les plumes des oiseaux
Feuilles abeilles écorces ou fleuves
J'écris ton nom
Amitié

7 – Sur la face de la lune
Sur la nuit étoilée
Sur la neige sur la peau
J'écris ton nom
Amour

8 – Sur ton sourire et sur tes pleurs
Sur l'arbre vert en fleur
Sur ton cœur rempli d'espoir
J'écris ton nom
Beauté de l'autre
Beauté de l'humanité

